

EXTRAIT DU REGISTRE DES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JANVIER 2026

En l'an deux mille vingt-six, le 22 janvier à vingt heures

Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au siège de la communauté de communes, Maison Intercommunale des Services, 5 rue de la Gare – 54170 COLOMBEY les BELLES sous la présidence de Monsieur Philippe PARMENTIER

Membres en exercice : 57

Quorum : 29

Date de convocation : 16 janvier 2026

Votants présents (39) : Monsieur Eric MATHIEU ; Monsieur Roland MILLERY ; Monsieur Denis VALLANCE ; Monsieur Ludovic DELOCHE ; Monsieur Charles FRANÇOIS ; Monsieur Denis THOMASSIN; Madame Cécile DENIS ; Monsieur Jérôme RUFFIN ; Monsieur Alain GRIS; Monsieur Benjamin VOINOT; Monsieur Gérard WECKERING ; Madame Jacqueline PESCARA; Monsieur Patrice BONNEAUX ; Madame Nathalie CROSNIER ; Madame Sonia CHAUMONT ; Monsieur Daniel THOMASSIN ; Madame Geneviève LOCH ; Monsieur Patrick AUBRY; Madame Marianne BASELLO ; Monsieur Alain GODARD ; Monsieur Patrick DETHOREY ; Monsieur Denis KIEFFER; Monsieur Régis BARBIER ; Monsieur Jean-Pierre CALLAIS; Madame Corinne FERRARO ; Monsieur Jean Jacques TAVERNIER ; Monsieur Philippe PARMENTIER ; Monsieur Daniel VATTANT ; Madame Céline BOUVOT ; Monsieur Benoît GARNIER ; Monsieur Samuel GRIS ; Monsieur Francis STEPHANI ; Monsieur Roland HUEL ; Monsieur Cyril SANDERS; Madame Élisabeth DELCROIX; Monsieur Cyril BICHET ; Monsieur Claude DELOFFRE ; Madame Nathalie AUFRÈRE, Madame Magali DANIELCZYK.

Avaient donné procuration (5) : Madame Emilne MAGNIER-CARETTI à Monsieur Roland MILLERY (ALLAIN) ; Madame Clothilde MATHIOT (ALLAMPS) à Monsieur Denis VALLANCE (ALLAMPS) ; Madame Martine MICHEL (BLENOD LES TOUL) à Madame Cécile DENIS (BLENOD LES TOUL) ; Madame Marie Thérèse VAILLANT (BULLIGNY) à Monsieur Alain GRIS (BULLIGNY) ; Madame Laurence BROQUERIE (THUILLEY AUX GROSEILLES) à Monsieur Samuel GRIS ((THUILLEY AUX GROSEILLES)).

Avaient donné pouvoir (1) : Monsieur Bruno COURTOIS à Monsieur Ludovic DELOCHE.

Présents	39	Votants	44	Procuration	5	Pouvoir	1
----------	----	---------	----	-------------	---	---------	---

Secrétaire de séance : Denis THOMASSIN

CC_2026_003 Candidature à l'AAP - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2026

La Communauté de communes est engagée depuis 2023, dans un programme Savoir Rouler à Vélo. Il a pour but de former les enfants de 6 à 11 ans à cette pratique.

Ce programme est actuellement cofinancé à hauteur de 50% par le programme Génération Vélo au titre des certificats d'économie d'énergie (CEE). Pour l'année 2026, ce financement pourrait ne pas être reconduit, compromettant la poursuite de cette formation, très appréciée des bénéficiaires.

L'Etat, via la Direction Départementale des Territoires, lance un appel à projet annuel pour 2026 dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière. Cet appel à projets a pour objectif d'apporter un soutien financier ou en nature aux actions de prévention menées par les collectivités locales, notamment.

La communauté de communes souhaite déposer sa candidature afin de pouvoir maintenir la formation « Savoir Rouler à vélo », visant à promouvoir les pratiques de mobilités douces en toute sécurité auprès des jeunes. Ce projet entre pleinement dans les objectifs départementaux en matière de sécurité routière.

La mise en œuvre de ce programme de formation est assurée en partenariat avec Nooba, qui dispose d'une forte capacité de mobilisation, et l'association Urban Toul Sport, qui dispense la formation aux bénéficiaires.

À l'issue des formations, un bilan sera réalisé et transmis au service chargé de cet appel à projets, précisant le nombre d'enfants formés, leurs communes de résidence ainsi que d'éventuels retours sur le déroulement de la formation.

Vu le projet de territoire, notamment l'objectif 1.2.4 « Développer la mobilité pour les jeunes et les ados »

Vu l'Appel à Projets – Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière du 12/10/2025,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le dépôt de candidature de la communauté de communes à l'appel à projets - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière.

AUTORISE monsieur le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires au dépôt de cette candidature.

Le secrétaire de séance
Denis THOMASSIN

Le Président,
Philippe PARMENTIER